



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF
Cent onzième session
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

EB111/INF.DOC./7
18 janvier 2003

Projet de budget programme pour l'exercice 2004-2005

Le Comité de l'Administration, du Budget et des Finances et le Comité de Développement du Programme ont, lors de leur réunion commune du 17 janvier 2003, demandé des éclaircissements sur le financement du projet de budget programme pour l'exercice 2004-2005.¹ L'annexe ci-après donne un résumé des informations requises et, à des fins de comparaison, des informations analogues sur le financement du budget programme pour l'exercice 2002-2003.

¹ Voir le document EBPDC9/3, annexe 2.

ANNEXE

FINANCEMENT DU BUDGET ORDINAIRE
(conformément au paragraphe 5.1 du Règlement financier)

Exercice 2002-2003, tel qu'il a été approuvé par la Cinquante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé^a	
	US \$
Total du budget ordinaire	855 654 000
Financé par :	
– la contribution des Etats Membres et Membres associés au budget	806 500 983
– la contribution des Etats Membres au budget et les recettes diverses (allègement)	36 153 017 ^b
Total partiel	842 654 000
– dépenses budgétaires financées directement par les recettes diverses	13 000 000 ^c

Exercice 2004-2005, tel qu'il a été proposé	
	US \$
Total du budget ordinaire	901 475 000
Proposition de financement par :	
– la contribution des Etats Membres	867 475 000
– les recettes diverses estimées	34 000 000

^a Résolution WHA54.20.

^b Selon le paragraphe 4 du document EB111/INF.DOC./4, le montant net a été réduit de US \$5,5 millions (estimation).

^c Selon le paragraphe 5 du document EB111/INF.DOC./4, le montant a été réduit de US \$6 millions (estimation).

= = =